

2 avril 2011
Janine Altounian

L'étrange survie d'un récit de déportation sans destinataire

Les spécialistes de la littérature du témoignage¹ portant sur la Shoah mettent en évidence que certains témoins, rejoignant en cela l'auteur de *L'écriture ou la vie*², n'ont publié, voire écrit ce qu'ils avaient vécu que de nombreuses années après leur sortie des camps, comme par ex. Jean Améry³, Charlotte Delbo⁴, Imre Kertész⁵, Ruth Klüger⁶. Il leur fallait évidemment créer de la distance et des instances médiatrices au sein de leur monde interne pour pouvoir s'éloigner quelque peu de ce à quoi ils avaient survécu. Un long temps devait s'écouler pour que naissent en eux des forces de survie génératrices d'enveloppes psychiques susceptibles d'accueillir dans l'écriture des souvenirs terrifiants, souvenirs pourtant non partageables avec ceux d'ici, restés indemnes d'un meurtre de l'humain, donc meurtre d'une partie d'eux-mêmes. Ce temps de latence qui sépare le témoin qu'ils furent de celui qui, bien plus tard, parvint à la capacité de témoigner de lui, on pourrait le signifier en disant qu'il fait recommencer à zéro la succession des générations après un génocide. Ce comptage d'un temps qui recommence à zéro signifie en effet que le premier humain qu'est d'une certaine façon le survivant ne peut plus s'étayer sur les valeurs de sa culture, désormais détruite, mais qu'il a besoin de temps pour réinventer la structure de sa vie, sa culture et son langage.

J'avancerais alors que cette temporalité d'une latence requise entre l'expérience des survivants et la possibilité qu'ils acquièrent d'en témoigner correspond à la temporalité qui, de façon analogue, va, à partir du survivant mutique ou étouffé par son ressassement mortifère, permettre à celui-ci d'engendrer sa descendance ou plus exactement ceux de sa descendance qui ressentiront la nécessité de s'instituer les héritiers de son histoire.

Je pense que la gestation intrapsychique du temps qui, par clivage, opère une coupure dans la psyché individuelle est comparable à celle, transgénérationnelle, d'une filiation qui se

¹ Cf. Luba Jurgenson, *L'Expérience concentrationnaire est-elle indicible ?* Éditions du Rocher, 2003 ; Philippe Mesnard, *Témoignage en résistance*, Stock, 2007 ; Annie Dayan Rosenman *Les alphabets de la Shoah, Survivre, témoigner, écrire*, CNRS édition, 2007 ; Catherine Coquio, « 'Naturellement'. Déportation et acceptation », in *Cahier Imre Kertész*, revue *L'Animal* dirigée par E. Laugier, n°18, 2005, pp 157-170.

² Jorge Semprun, *L'écriture ou la vie*, Gallimard 1994.

³ Améry Jean, *Jenseits von Schuld und Sühne/ Bewältigungsversuche eines Überwältigten*, dtv, 1970, trad. par Françoise Wuilmar: *Par-delà le crime et le châtement/ Essai pour surmonter l'insurmontable*, Actes Sud, 1995. Cf. une étude de ce livre dans le chapitre L'extermination des hommes invalide leur langue par implosion du lien social de *La Survivance / Traduire le trauma collectif*, (Préface de Pierre Fédida, Postface de René Kaës), Dunod / Inconscient et Culture, 2000, 2003.

⁴ Delbo, Charlotte, *Aucun de nous ne reviendra. Auschwitz et après*, I, Minuit, 1970.

⁵ Kertész Imre, *Être sans destin*, parution en hongrois 1975, (écrit dans les années soixante, 1996 en allemand, trad. du hongrois, par C. et N. Zaremba, Arles, Actes Sud, 1998.

⁶ Klüger, Ruth, *Weiter leben. Eine Jugend*, Wallstein Verlag, Göttingen, 1992/ Refus de témoigner. Une jeunesse, 1997, trad. de l'allemand par Étoré, Jeanne, Viviane Hamy. Cf. une étude de ce livre dans le chapitre IV de J. Altounian, *L'intraduisible, Deuil, mémoire, transmission*, Dunod/ Psychismes, 2005.

constitue, elle aussi, d'une coupure puisqu'elle opère, chez celui qui est devenu apatride, par une sorte de marcottage dans une terre nouvelle. Les deux configurations temporelles relèvent d'une même renaissance des pulsions de vie qui, étonnamment, réclament d'être réinvesties, soit pour témoigner des chers disparus, abandonnés sans traces, soit pour enfanter ceux à qui cette tâche sera inconsciemment déléguée⁷.

Mon exposé va illustrer par un exemple personnel la pertinence de cette gestation tributaire du temps - temps psychique, temps généalogique, temps historique des événements sociopolitiques, donc temps excédant les limites de la vie individuelle. Il présentera notamment les différentes étapes que dut franchir le témoignage de déportation de Vahram Altounian, survivant du génocide arménien, jusqu'à sa parution en 2009, en facsimile dans une édition universitaire au sein d'un ensemble d'élaborations dont il fut le référent pour sept récipiendaires : son traducteur, sa fille et cinq psychanalystes à l'écoute des traumatismes de l'Histoire⁸. Le facteur temporel instaurant donc une pluralité de liens, non seulement verticaux mais également horizontaux, la constitution de ce regroupement confirme, d'une part, ce que soutient un des auteurs analysant ce récit :

« Pour se penser, écrit-il, la catastrophe doit être échoisée, amplifiée, susciter témoignages et commentaires, convoquer de multiples versions »⁹.

D'autre part, l'incipit de cet ouvrage « co-signé par une vivante et un mort »¹⁰ selon les termes d'un de ses commentateurs, attire ainsi l'attention du lecteur sur sa genèse transgénérationnelle :

« Cet ouvrage, dont le contenu pourrait s'intituler : « Le génocide dans le Journal d'un père et dans la mémoire de sa fille » n'a pu se constituer que par un travail d'écriture qui a nécessité deux générations et plusieurs voix pour voir le jour et s'inscrire dans ces pages. Nous avons retranscrit cette écriture en deux temps en l'attribuant à Vahram et Janine Altounian »¹¹.

Nous verrons dans quelles circonstances cette cosignature, pour le moins troublante, s'imposa à une telle réception polyphonique qui se propose de rendre compte, en et par ce rassemblement, de la transmission d'un héritage traumatique.

*

Je retracerai donc un itinéraire emblématique où, à partir d'un écrit laissé ignoré au fin fond d'une armoire, le témoignage d'une expérience traumatique débutant à Bursa, petite ville d'Asie mineure, « un mercredi 10 août 1915 », est passé par l'épreuve de sa traduction, de son

⁷ Cf. Waintrater Régine, *Sortir du génocide. Témoigner pour réapprendre à vivre*, Payot, 2003, p. 186.

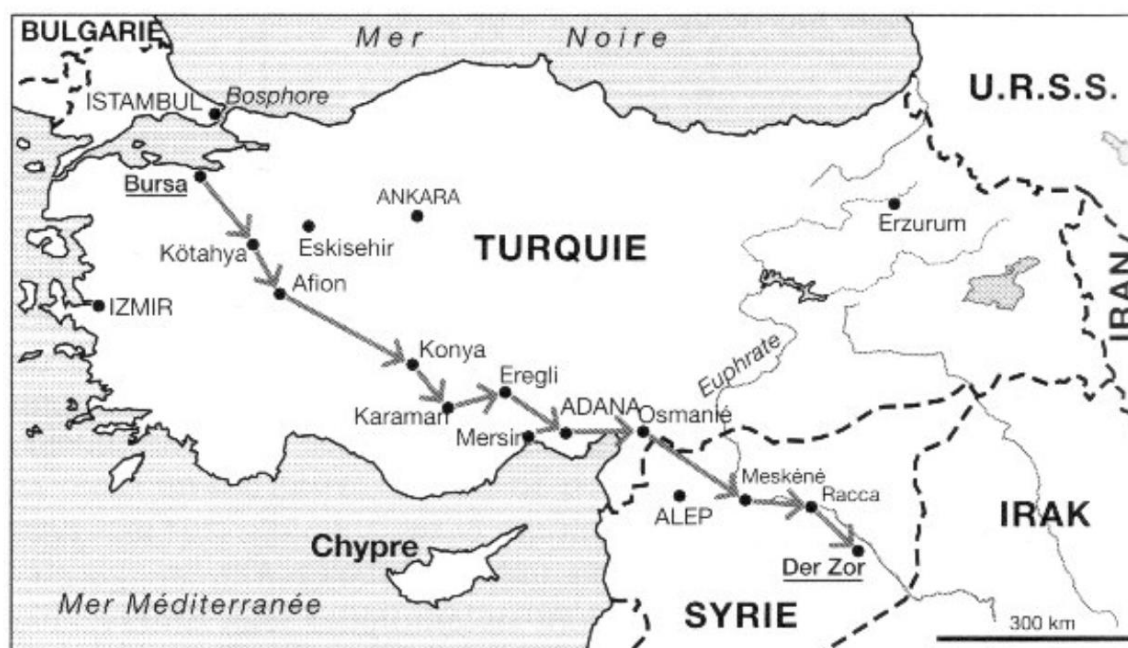
⁸ *Mémoires du Génocide arménien. Héritage traumatique et travail analytique*, Vahram et Janine Altounian, avec la contribution de K. Beledian, J.F. Chiantaretto, M. Fraire, Y. Gampel, R. Kaës, R. Waintrater, PUF, 2009.

⁹ Kaës René : « Le travail de l'intersubjectivité et la polyphonie du récit dans l'élaboration de l'expérience traumatique », in *Mémoires du Génocide arménien*, op. cit. p. 210.

¹⁰ Je reprends ici l'expression saisissante d'une note de lecture de Carine Trévisan (université Paris 7-Diderot) dans *Questions de communication*, Presses universitaires de Nancy, 2009, 16, : « Ce livre est co-signé par une vivante et un mort, Janine Altounian et son père Vahram Altounian. Autour de ce duo, d'autres voix sont convoquées : ... »

¹¹ *Mémoires du Génocide arménien*, op. cit. p. 5.

élaboration subjective par un héritier, pour se transmettre et aboutir, quasi un siècle plus tard, à une lisibilité partagée au sein de cette ultime réception collective.



Itinéraire de déportation de Vahram Altounian établie par son traducteur Krikor Beledian

Pour introduire mon propos, je citerai Walter Benjamin qui, se référant à la transmission d'une catastrophe historique, nomme « expérience » ce qui ne peut se transmettre à l'héritier d'un meurtre de masse en fait de richesse et de sens pour sa propre vie. À propos des « revenants » de la Grande Guerre qui furent réduits au silence, il rappelle que :

« Le cours de l'expérience a chuté, et ce dans une génération qui fit en 1914- 1918 l'une des expériences les plus effroyables de l'histoire universelle [...] N'a-t-on pas alors constaté que les gens revenaient muets du champ de bataille ? Non pas plus riches, mais plus pauvres en expérience communicable. »¹²

Ces mots du philosophe s'appliquent effectivement au manque de parole entre mon père et moi sur ce que put être son expérience d'un génocide perpétré justement sur le versant oriental de la Guerre de 14¹³ et dont le compte rendu qu'il en fit s'intitule précisément : « 10 août 1915, mercredi: tout ce que j'ai enduré, des années 1915 à 1919 ». Par contre, le contenu même de ce Journal, « découvert » par moi quelque soixante ans après sa rédaction¹⁴, illustre comment, indépendamment des indubitables facteurs de chance que dut rencontrer celui qui put survivre, son aptitude à faire face aux épreuves mortelles dut dépendre davantage de sa

¹² W. Benjamin, « Expérience et pauvreté », Œuvres II, Gallimard, collection folio, Paris, 2000, trad. Par M. de Gandillac, R. Rochlitz, P. Rusch, p. 365.

¹³ Il faut rappeler ici que, sur son versant oriental, la Grande Guerre a servi de paravent à la perpétration du génocide arménien de 1915 par les Jeunes Turcs, alors alliés des puissances centrales, l'Autriche et notamment l'Allemagne qui leur apporta un important soutien.

¹⁴ Voir infra la chronologie de l'histoire de ce manuscrit.

capacité à aimer son héritage culturel et psychique qu'à celle d'investir de nostalgie ses souffrances, ses pertes et, de haine impuissante, ses bourreaux. Aussi cette inébranlable fidélité à soi lui enjoignit-elle sans doute également de devenir le chroniqueur d'un témoignage pour se soustraire à l'oubli tout autant qu'au danger du souvenir.

C'est en fait le destin posthume de ce *Journal* que va évoquer le présent exposé dont le titre pourrait s'énoncer : « Exhumer une trace, et en générer une biographie requiert plusieurs générations ». Ce manuscrit témoigne de ce qui soutient l'aptitude à résister à la menace de mort – bien évidemment dans l'infime mesure où l'entreprise exterminatrice montre quelques négligences dans son exécution. Le sens qu'il restaure, celui notamment d'un attachement irréductible du sujet à son héritage et à son identité renvoie certes à la scène princeps de l'inhumation du père, mais surtout aux avatars que connut, à la génération suivante, cette mise en terre du père qui appela plus tard son expression symbolique dans la mise en mots du fils. Cette restauration sera en somme celle des liens affectifs, culturels, politiques qui, dans une transmission unissent les générations entre elles.

Dans l'essai précédemment cité de Benjamin : « Expérience et pauvreté », le philosophe dénonçait la rupture, consécutive à la Grande Guerre, de cette transmission de l'expérience. Or, pour montrer ce que serait, au contraire, son maintien d'une génération à l'autre, il commence par raconter cette fable que notre cher La Fontaine nous avait déjà apprise sur les bancs de l'école ¹⁵ :

« Dans nos manuels de lecture figurait la fable du vieil homme qui sur son lit de mort fait croire à ses enfants qu'un trésor est caché dans sa vigne. Ils n'ont qu'à chercher. Les enfants creusent, mais nulle trace de trésor. Quand vient l'automne, cependant, la vigne donne comme aucune autre dans tout le pays. Ils comprennent alors que leur père a voulu leur léguer le fruit de son expérience : la vraie richesse n'est pas dans l'or, mais dans le travail. [...] Où les mourants prononcent-ils encore des paroles impérissables, qui se transmettent de génération en génération comme un anneau ancestral ? »¹⁶

¹⁵ On me pardonnera de céder ici au plaisir de citer les vers de La Fontaine:

Le laboureur et ses enfants

Travaillez, prenez de la peine:

C'est le fonds qui manque le moins.

Un riche laboureur, sentant sa mort prochaine,

Fit venir ses enfants, leur parla sans témoins.

"gardez-vous, leur dit-il, de vendre l'héritage

Que nous ont laissé nos parents.

Un trésor est caché dedans.

Je ne sais pas l'endroit ; mais un peu de courage

Vous le fera trouver, vous en viendrez à bout.

Remuez votre champ, dès qu'on aura fait l'oût:

Creusez, fouillez, bêchez: ne laissez nulle place

Où la main ne passe et repasse."

Le père mort, les fils vous retournent le champ

Deçà, delà, partout: si bien qu'au bout de l'an

Il en rapporta davantage.

D'argent, point de caché, mais le père fut sage

De leur montrer, avant sa mort,

Que le travail est un trésor.

¹⁶ « Expérience et pauvreté », op. cit., p. 364/365.

S'il faut mettre en lien le motif du travail avec celui de la transmission que Benjamin spécifie ici prioritairement par une transmission qui prône la valeur du travail humain, c'est bien sûr parce que, au delà de l'extermination des hommes, les régimes totalitaires visent l'anéantissement de ce qu'a produit la créativité de ce travail et la ruine des attachements des hommes entre eux et à leur histoire. Les nazis n'inscrivirent-ils pas aux portes de leurs camps l'insulte de cette antiphrase profanatrice et criminelle : « Arbeit macht frei » (« Le travail rend libre ») ? Il convient également de rapprocher ces deux motifs de la transmission et du travail parce qu'hériter pour vouloir témoigner réclame la prise en charge d'un travail. Hériter se fait par un travail. Ces vers de Goethe, cités en adage par Freud comme modalité de transmission psychique le disent admirablement:

« Ce que tu as hérité de tes pères,
acquiers-le afin de le posséder,
ce qu'on n'utilise pas est un pesant fardeau »¹⁷.

À la question: « Qui écoute le témoignage dont fut témoin le survivant? », je répondrais donc :
« Seul celui qui accomplit ce travail d'appropriation de son héritage ».

*

Après cette introduction voici quelques extraits du témoignage dont nous allons raconter le destin. Le rythme du récit est très haché car, en raison du peu de temps, j'ai procédé à de nombreuses coupures :

« À Haman [...] nous avons constaté que les gens mangeaient des sauterelles. Des mourants, des morts partout [...] Mon père était très malade [...] bientôt il n'y a plus eu de sauterelles, car tout le monde en avait mangé. Et la déportation n'en finissait pas [...] Ma mère a dit: " Notre malade est très gravement atteint et partira la prochaine fois [...] " Vous osez parler? " a dit un gendarme et il a frappé à la tête de mon père. Ma mère suppliait [...] qu'on la frappe, elle, et qu'on laisse mon père. Sur ce, le gendarme a frappé ma mère [...] Six jours plus tard, le jour de la mort de mon père, ils ont de nouveau déporté. Ils frappaient notre mère. Nous deux frères, nous pleurons. Nous ne pouvions rien faire, car ils étaient comme une meute de chiens. Ils disaient à ma mère : « Ton malade est mort » Et ma mère: "Nous partirons quand nous aurons enterré le mort ". Ils répliquaient: " Non vous ferez comme les autres". Les autres [...] abandonnaient les morts et la nuit les chacals les dévoraient. J'ai vu que ça n'allait pas et qu'il fallait faire quelque chose. J'ai pris un flacon de 75 dirhem [1 dirhem= 3 gr.], je l'ai rempli d'huile de rose et je suis allé voir le chef des gendarmes de la déportation [...] Nous sommes restés encore un jour. Nous avons creusé une fosse et nous avons payé cinq piastres au curé. Ainsi nous avons enterré mon père [...] Quinze jours après la déportation a recommencé [...] Ils brûlaient tout [...] Je me suis caché là, car j'ai su que plus loin ils tuaient les gens [...], on avait très faim et soif. J'ai vu que nous allions mourir de faim. [...] À Racca, on nous a montré une auberge. [...] Qu'avons nous vu ? Les gens mouraient partout de faim. On ne pouvait pas rester à l'intérieur [...], tout sentait la pourriture [...] On n'avait pas d'argent, c'est pourquoi on a commencé à manger des herbes. [...] On a vu qu'on allait mourir. On faisait à peine deux pas et on tombait par terre. Ma mère a réfléchi: " Moi pour mourir, je mourrai, vous, il ne le faut pas! " C'est ainsi qu'elle nous a donnés, nous deux, aux Arabes. »¹⁸

*

¹⁷Goethe, *Faust I*, vers 682/4: *Was du ererbt von deinen Vätern hast,
Erwirb es, um es zu besitzen.*

Was man nicht nützt ist eine schwere Last.

S. Freud, *Totem et tabou*, OCF/P, XI, PUF., p. 379, G.W. IX, p. 190.

¹⁸ *Journal* de Vahram Altounian : « Tout ce que j'ai enduré des années 1915 à 1919 », (traduction, notes et postface de Krikor Beledian, écrivain de langue arménienne, maître de Conférences à l'Institut des langues et civilisations orientales), intitulé par moi « Terrorisme d'un génocide » lors de sa première publication en fév. 1982 aux *Temps Modernes*, repris in J. Altounian, « Ouvrez-moi seulement les chemins d'Arménie », *Un génocide aux déserts de l'inconscient* (Préface de René Kaës), Les Belles Lettres/ Confluents psychanalytiques, 1990, 2003 (2^e éd.), p. 96-100 et dans une version révisée dans *Mémoires du Génocide arménien*, op. cit, p. 13-41.

C'est peu à peu que ce *Journal* paternel dont l'écriture me resta apparemment inconnue du vivant de son auteur acquit étrangement une vocation d'outre-tombe à témoigner. L'acte fondateur de scripteur qui avait animé ce père déterminait certes, à son insu, la transmission de sa mémoire et la reconstruction psychique du monde de sa fille mais je doute que ce geste producteur de récits ultérieurs n'ait jamais été chez lui conscient de ses conséquences. Il est probable que ce *Journal* représenta simplement pour son rédacteur un moyen de poursuivre sa vie, une fois scellée dans un « petit cahier d'écolier »¹⁹, hors de lui, la recension des épreuves mortelles dont il ne fallait plus qu'il se souvienne. Si ce manuscrit contribua pour moi à une subjectivation aussi bien de mon histoire que de celle, après coup, du narrateur, son destin se joua en fait au moment où un événement politique parisien de septembre 1981, la prise d'otages au consulat de Turquie, vint réveiller en moi la réminiscence d'un souvenir d'enfance. Avant de décrire les différents moments d'épiphanie de ce manuscrit je m'arrêterai d'abord sur cette réminiscence qui décida de sa première publication :

Ce fut la rencontre d'un fait objectif d'actualité avec la trace psychique d'une parole autrefois entendue, qui vint confirmer la temporalité transgénérationnelle des effets de celle-ci, c'est-à-dire l'influence capitale qu'exerce sur le processus de transmission d'un héritage, aussi bien l'actualité d'événements contemporains, qu'une conception féconde de l'inconscient selon laquelle:

« Rien ne peut être aboli qui n'apparaisse, quelques générations après [...] comme signe même de ce qui n'a pu être transmis dans l'ordre symbolique [...] La lettre parvient toujours à son destinataire même s'il n'a pas été constitué comme tel par le destinataire: la trace suit son chemin à travers les autres jusqu'à ce qu'un destinataire se reconnaisse comme tel. »²⁰

En effet, lorsque cet acte, dit « terroriste », éclata dans l'espace politique parisien, amorçant, en tant qu'acte de résistance, ce qu'on a appelé le « terrorisme publicitaire », lorsqu'il rompit dans ce qui était devenu « mon » pays un silence de plus d'un demi siècle²¹ sur le

¹⁹ Voir la description qu'en fait le traducteur : *Mémoires du Génocide arménien*, op.cit. p. 99.

²⁰ René Kaës, « Le sujet de l'héritage », in *Transmission de la vie psychique entre générations*, Dunod/ Inconscient et culture. 1993, p. 45.

²¹ Allant du traité de Lausanne (1923) qui, avec la création de la Turquie républicaine sur les ruines de l'ancien Empire ottoman, annulait le traité de Sévres non ratifié (1920) - lequel avait prévu l'indépendance de l'Arménie ainsi que des sanctions à l'égard des perpétrateurs du génocide arménien de 1915 - jusqu'à environ 1965, année où fut commémoré, à Erevan comme en diaspora, le cinquantième anniversaire du génocide, suivi de la parution, en 1976, d'un des premiers ouvrages qui connaissait une certaine presse médiatique : J. M. Carzou, *Arménie 1915. Un génocide exemplaire* (Paris, Flammarion, 1975, 2006).

Ce génocide perpétré par le gouvernement des Jeunes Turcs au pouvoir entre 1908 et 1918 n'est toujours pas reconnu par l'état turc actuel, héritier de l'Empire ottoman, qui bénéficie néanmoins, dans le concert des Nations soucieuses du maintien de leurs influences dans le Proche-Orient, du crédit accordé aux États dits « démocratiques » et donc de la caution apportée implicitement à ce déni.

On put voir une illustration de l'emprise de ce déni sur les différentes orientations politiques de la France dans l'empressement de tel ou tel parti pour contrecarrer le projet de loi du Parlement du 29 mai 1998: « La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915 », jusqu'à son adoption définitive (après 2 ans et demi!), le 18 janvier 2001 (Cf. *La Survivance / Traduire le trauma collectif*, op.cit., p. 2-3). Le sénat français sembla en effet rencontrer des obstacles insurmontables à faire ratifier ce projet de loi, pourtant voté à l'unanimité, qui, après plus de 80 ans donnait aux Arméniens l'occasion d'entendre, au grand dam des « affaires étrangères », leur pays d'accueil prendre officiellement position quant aux circonstances qui les y avaient amenés. Ils ne pouvaient que se

génocide arménien et interrogea alors un silence lové en moi, je sentis subitement que mon père aurait approuvé cet acte s'il avait été accompli de son vivant. Je retrouvai notamment, dans ma mémoire diffuse, le souvenir très lointain du plaisir de résistant avec lequel cet homme racontait à ses amis la prise, en 1896, de la Banque ottomane à Constantinople²². M'identifiant spontanément à la satisfaction avec laquelle il évoquait un exploit dont il était fier, je me sentis alors le droit de sortir de sa clandestinité protectrice cette relique que j'avais découverte.

Une semblable superposition temporelle d'un événement de 1981 réveillant le souvenir d'un récit paternel qui commémorait un événement de 1896 confirme le « rendez-vous tacite » dont Benjamin pose l'existence entre « les générations passées et la nôtre ». Dans ses réflexions « *Sur le concept d'histoire* », il développe notamment l'idée, parente de la conception freudienne de l'après-coup, selon laquelle le temps de la vie et le développement de l'être humain ne font que déployer, mettre au jour des points nodaux du passé qui contenaient déjà en eux tous ses éléments existant en germes.

« Les voix auxquelles nous prêtons l'oreille n'apportent-elles pas un écho de voix désormais éteintes ? [...] S'il en est ainsi, alors il existe un rendez-vous tacite entre les générations passées et la nôtre [...] À nous, comme à chaque génération précédente, fut accordée une *faible* force messianique sur laquelle le passé fait valoir une prétention » ²³

*

Voici donc à présent la chronologie des étapes de cette transmission étrangement tenace, au cours de laquelle je pus hériter d'un récit, à vrai dire sans assignataire, une sorte de

réjouir des effets inattendus, tragi-comiques, de cette miraculeuse déclaration: Ce vote avait le double mérite d'authentifier, par les réactions violentes qu'il soulevait en Turquie, l'auteur et le lieu pourtant non désignés, de ce génocide et de créer ainsi un embarras diplomatique révélant les bases négatrices de la Realpolitik occidentale. Les mêmes péripéties agitent le Parlement européen qui, ayant posé en juin 1987 la reconnaissance de ce génocide par la Turquie comme condition de son adhésion à l'Union Européenne, votait en oct. 2001 un rapport ne contenant pas et donc effaçant cette clause, pour la rétablir à nouveau en fév. 2002. Le sommet de Copenhague de déc. 2002 n'en fait plus aucune mention. Le 17 déc. 2004, lors de sa décision en faveur de l'ouverture des négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne, cette dernière n'en a absolument pas tenu compte, pas plus que des amendements concernant la reconnaissance du génocide arménien, dont le Parlement européen avait assorti, le 15 déc. 2004, son vote en faveur de l'ouverture des négociations. Le projet de loi voté en France par l'Assemblée nationale le 12 octobre 2006, visant à pénaliser la contestation de la réalité du génocide arménien - suivant en cela l'exemple de la loi Gayssot - déclencha un vif mécontentement tant de la part du gouvernement turc que d'un groupe d'historiens réunis autour de l'association « Liberté pour l'histoire ». Ni l'assassinat, le 19 janv. 07, à Istambul de Hrant Dink, journaliste arménien ayant évoqué dans ses propos très modérés le génocide de 1915, ni les procès réguliers en Turquie contre les défenseurs des droits de l'homme (en application de l'article 301 du code pénal) n'ont pu mettre fin à cette mauvaise polémique. Deux événements récents viennent d'attaquer le déni de la position officielle turque : - L'ouvrage du sociologue turc Taner Akçam : *Un acte honteux. Le génocide arménien et la question de la responsabilité turque* (Denoël, nov. 2008, traduit de l'original publié en 2006 aux États Unis) - Le nombre croissant de signataires d'une pétition lancée sur Internet en déc. 2008 par quatre intellectuels turcs, « demandant pardon aux frères et sœurs arméniens » Parmi de nombreux ouvrages d'historiens sur le génocide des Arméniens de l'Empire ottoman on peut se reporter aux plus récents:

Dadrian V. - 1996, *Histoire du génocide arménien*, Paris, Stock.

Ternon Y. - 1996, *Les Arméniens, histoire d'un génocide*, Points Histoire, Paris, Seuil.

Revue d'histoire de la Shoah - 2003, n°177-178, *Ailleurs, hier, autrement : connaissance et reconnaissance du génocide des Arméniens* (dossier coordonné par G. Bensoussan, C. Mouradian, Y. Ternon).

Raymond Kévorkian, *Le génocide des Arméniens*, Odile Jacob/Histoire, 2006.

²² Devant la poursuite des massacres, en 1896, dans les régions de Van, Mouch, Killis et Egin, le parti révolutionnaire Dachnak cherchait un moyen d'obliger les puissances alliées à intervenir. Le mercredi 26 août 1896 à 13 heures, les Dashnaks prirent possession de la Banque ottomane, où prédominaient les investissements britanniques et français.

²³Walter Benjamin, "Sur le concept d'histoire", in Œuvres III, traduit de l'allemand par Maurice de Gandillac, Rainer Rochlitz et Pierre Rusch, Paris, Gallimard, coll. Folio Essais, 2000, p. 428.

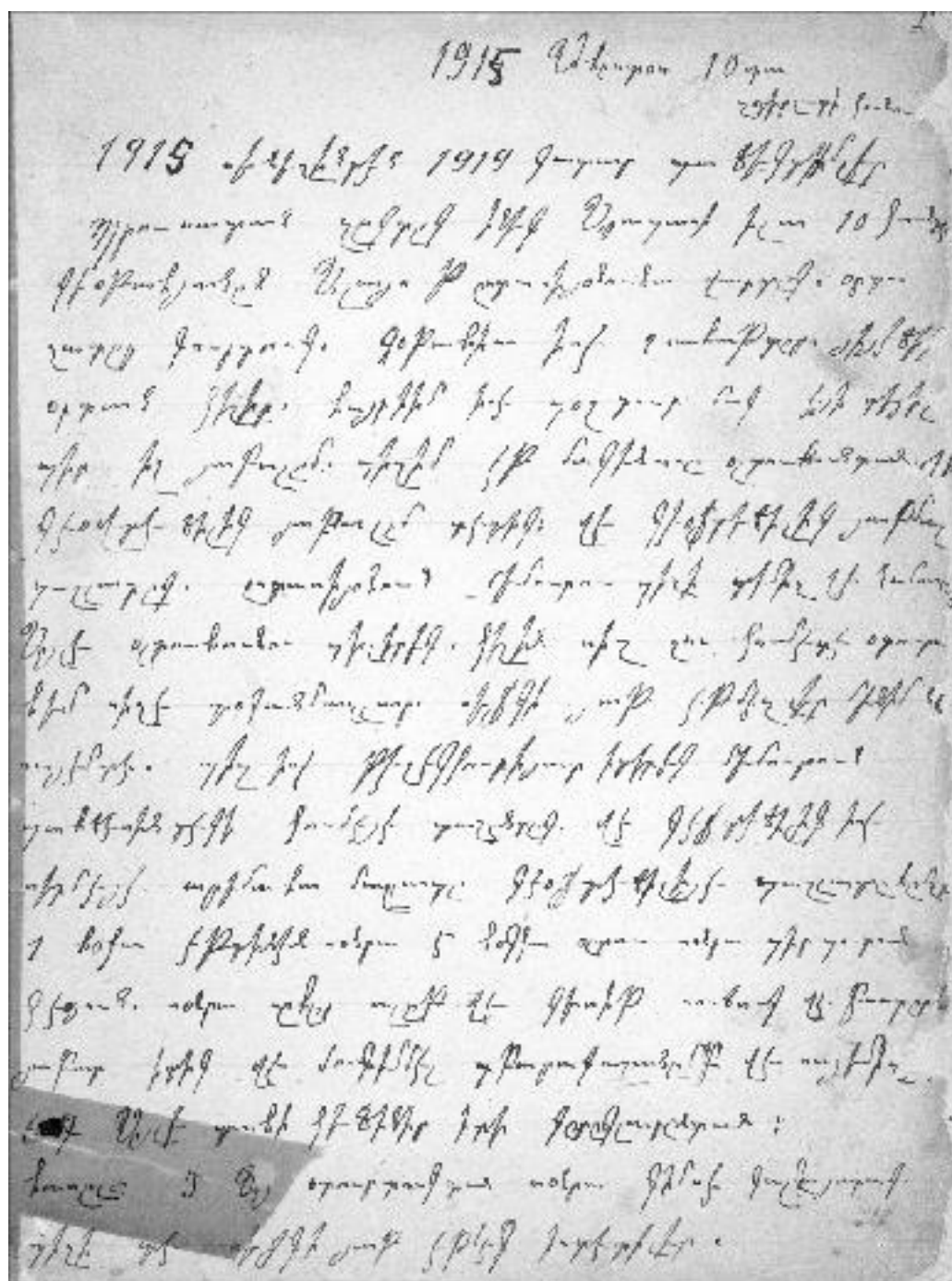
« bouteille à la mer » jetée par un père, un legs perçu, recueilli, porté à la traduction et publié par sa fille, une soixantaine d'années plus tard, après qu'un souvenir d'enfance eût pris ainsi tout son relief lors d'un événement politique :

En 1978, huit ans après le décès de mon père et au cours d'un travail analytique je voulus explorer le milieu intellectuel arménien, lorsqu'« il me vint à l'idée »²⁴ - peut-être à cause de l'angoisse que diffusait un savoir inconscient à ce sujet – que ma mère avait un jour mentionné avec un soupçon de désapprobation un manuscrit laissé par mon père. Sa dépréciation muette semblait dire : « Ah quoi bon avoir écrit puisque “ ça ” a eu lieu, que le monde l'a laissé faire et que nous avons tout perdu, à quoi bon retourner à ça ! ».

Je voulus le voir, elle alla le chercher.

Mais alors : que pouvait-on bien faire de cet objet redoutable, sacré ? Avais-je le droit de toucher à ces pages si fragiles ? Pour qui avaient-elles été écrites ? À quelle fin ? Dans quelles circonstances, quelle disposition d'esprit ? Par quel hasard, quelle attention avaient-elles été conservées depuis tant d'années au fond d'une armoire ? À qui poser ces questions ? L'absence de toute médiation pour accompagner, introduire au monde des vivants ces feuilles angoissantes ne reproduisait-elle pas l'absence de tout protecteur auprès des orphelins qui, dans les déserts, avaient survécu à l'extermination de leurs parents ? Ce cahier, un orphelin lui aussi, m'interrogeait, me demandait de me charger de lui. J'en avais peur comme d'une météorite tombée d'une autre planète mais j'en avais aussi pitié, je ne devais pas le laisser ainsi, inerte, seul dans un tel vide acoustique, muet. L'auteur de ce texte et de mes jours avait tenu à solliciter sa mémoire douloureuse pour raconter l'histoire d'une résistance à laquelle je devais ma naissance, que j'avais à honorer par l'acquittement d'une dette.

²⁴ Au sens exact du « Einfall » freudien, traduit dans les *OCF/P*, PUF, par « idée incidente » ou « idée qui vient ».



Première page du manuscrit de Vahram Altounian

Je me mis en quête d'un traducteur : ce texte, pour moi hermétique, était écrit en caractères arméniens mais en langue turque²⁵. Lorsque j'en reçus la version traduite, découvris brutalement ce que révélaient ces pages énigmatiques, déchiffrai en français ce qu'avait écrit cet homme que j'avais peu connu mais que je reconnaissais en tous points dans ses lignes, je basculai dans un état de suspension sans repères, une sorte de déréalisation qui me précipita dans une seconde analyse. Si ce passé terrifiant du parent survivant, pressenti à la maison,

²⁵ Voir la contribution de Krikor Beledian : « Traduire un témoignage écrit dans la langue des autres » dans *Mémoires du Génocide arménien*, op.cit.

vécu en une sorte d'irréalité prudemment séparée de soi par clivage se présente à distance de lecture, écrit noir sur blanc dans la langue qui vous a appris la poésie et la pensée, sa réalité vous saute à la figure et c'est alors un effondrement où s'impose violemment à votre conscience ce qui relie votre temps présent à celui qui a connu ce versant hors humanité du monde, très peu d'années avant votre naissance, infiniment près de vous.

Disposant de cette traduction et retrouvant en moi, lors de l'événement scandaleux de 1981, le souvenir d'un père admiratif des résistants de 1896, je portai ce *Journal aux Temps Modernes*. Ils le publièrent en 1982²⁶, accompagné d'une postface et de notes indispensables de son traducteur, Krikor Beledian, mais également d'une introduction de ma part où je relevais déjà comment l'adolescent de Bursa avait, dans les pires moments, affirmé son attachement aux valeurs de sa famille garante du sens de sa vie²⁷, ce qui dut induire en lui la décision de rédiger ce témoignage en 1920, peu après son arrivée en France en 1919²⁸.

Ma famille et moi, nous avons ainsi bénéficié de plusieurs privilèges qui m'avaient permis d'exhumer une trace et de la faire parler:

- mon grand père assassiné avait pu, grâce à la « chance », à la témérité de sa femme bravant les tueurs pour respecter un rituel de l'humanité et à la perspicacité de son fils adolescent, recevoir une sépulture et une prière,
- ce fils avait eu le courage de consigner scrupuleusement l'histoire de leur déportation,
- j'avais bénéficié d'une actualité qui m'autorisait à la publier,

²⁶ *Les Temps Modernes*, fév. 1982, n° 427, « Terrorisme d'un génocide » / « Tout ce que j'ai enduré des années 1915 à 1919 », Janine Altounian, Vahram Altounian, Krikor Beledian (introduction de J. A. au *Journal* de V. A. traduit, annoté et postfacé par K. B.) ; Repris dans « Ouvrez-moi seulement les chemins d'Arménie », *op. cit.* p. 81-118 ; Version révisée dans *Mémoires du Génocide arménien*, *op. cit.*, p. 13-41. L'accueil de ce manuscrit par cette revue avait été évidemment favorisé par ceux de trois articles précédents : "Comment peut-on être Arménien ? ", *Les Temps Modernes*, décembre 1975, n° 353 ; « Une Arménienne à l'école », *Les Temps Modernes*, août/septembre 1977, n° 373/374 ; « À la recherche d'une relation au père, soixante ans après un génocide », *Les Temps Modernes*, décembre 1978, n° 389 (Ensemble repris également dans « Ouvrez-moi seulement les chemins d'Arménie », *op. cit.*).

²⁷ « Ouvrez-moi seulement les chemins d'Arménie », *op. cit.*, p. 83 : « Je retrouve dans ces pages une partie des récits qui ont peuplé mon enfance et celle de tous les Arméniens de mon âge. J'aimais passionnément écouter mon père, ses évocations brusquement évasives jetaient un voile sur les images insoutenables, mais la fermeture de son regard, la rétention de ces gestes, l'émotion secrète et la détermination de sa voix me parlaient d'un ailleurs qu'il avait, avant d'y être terrorisé, innocemment aimé. J'y entendais la nostalgie d'un pays dont il avait été, à jamais, arraché, abandonnant là, avec « nos maisons » et le corps du « père » enterré de justesse, les rêves de sa jeunesse, les racines de sa vie. Lorsque la distance entre la reconquête de chaque lecture refoule suffisamment l'afflux de l'émotion, pour donner place en moi à la lectrice profane et curieuse, je comprends le vif plaisir que je prenais enfant, à écouter l'auteur de ce journal, revivre étape après étape cette épopée d'où je suis, malgré tout, née. Il y avait quelque chose d'exaltant à ce que la vie - épouvante, humble nourriture encore une fois partagée ou marché aux couleurs d'espoir - soit une implacable aventure à déchiffrer et que survivre à l'oppression fut pour nous tous, Arméniens, un impératif incontournable.

Pour la mémoire de ce grand-père enseveli je ne sais où, celle de tous les Arméniens dont ce compte rendu suggère, avec une sobriété troublante, le calvaire et la fin, pour honorer l'esprit de lutte et de résistance que l'adolescent de Bursa a dû puiser en lui afin de maintenir, dans les pires moments, la vie et son sens, j'ai cru être de mon devoir de rendre public son journal *intime*. Mon père, qui par ailleurs ne témoigna jamais de sympathie particulière pour la littérature, lui reprochant son impuissance, voire son ambiguïté devant les impostures des puissants, a sans doute voulu, ici, par l'acte d'écrire, juguler, tenir à distance, exorciser la terreur "endurée". En fixant sur le papier l'incandescence de la mémoire, il essaya de temporiser le temps d'une génération »

²⁸ Voir la contribution de Krikor Beledian : « Traduire un témoignage écrit dans la langue des autres » dans *Mémoires du Génocide arménien*, *op. cit.*

- et de l'instruction qui me permettait de le faire.

À l'occasion de la "publication" - à tous les sens du mot - de ce manuscrit, qui dotait le tiers démocratique du pouvoir de donner toute sa portée à l'espace ouvert par l'acte politique, je pus revivre l'expérience salvatrice dont j'avais autrefois bénéficié à « L'École de la République »²⁹. Avec ses idéaux universalistes, celle-ci ignorait bien sûr l'histoire de la petite écolière arménienne que j'étais, mais - à condition qu'elle se soumette à ses apprentissages - elle lui accordait « démocratiquement » une place, une place à celle qui n'en avait aucune à la maison. Ainsi, il me fut rapporté que le manuscrit avait été qualifié de « texte sauvage » par Simone de Beauvoir et fait l'objet d'un certain doute de sa part. Néanmoins, elle le publia. Elle incarnait dans ma vie d'écolière, puis de femme, ces institutrices de l'École de Jules Ferry, « bienveillantes quoique trop assurées »³⁰, plutôt tolérantes à l'égard de ce qui les dépassait.

Une fois repris en 1990 dans mon premier livre³¹, ce récit donna lieu à un incident totalement inattendu qui, en fait, eu pour conséquence cette troisième et ultime publication où, 90 ans après sa rédaction, il termina enfin son parcours insistant : À l'occasion d'une semaine de travail en 2007 avec des psychanalystes de Rome, l'une d'entre elles eu le désir de mettre en œuvre la publication d'un petit recueil italien³² où figurait, entre autres, l'intégralité du récit paternel et un de mes articles qui le lui avait fait connaître. Lorsque j'eus le livre en main, je découvris d'abord avec stupeur et contrariété la désignation de l'auteur que l'éditeur n'avait pas jugé utile de préciser dans son contrat: celui-ci se nommait « Janine e Vahram Altounian ». Après quelques instants je finis non seulement par reconnaître que cette dénomination se justifiait totalement par le sous-titre du petit recueil: « Le génocide arménien dans le journal d'un père et la mémoire d'une fille », mais qu'une sorte d'événement psychique me parvenait là, de l'autre et de l'étranger, un événement qu'il fallait signifier en France par une publication du « même auteur bicéphale ».

Cet écrit qui poursuivit, en effet au delà de la mort de son scripteur, son désir de témoigner en provoquant un ultérieur « travail » d'écriture, de traduction, de publication fait penser à la notion de « livre 1 », « texte écrit généralement tout de suite après le camp, dans

²⁹ Voir : « L'école de la République, jadis "mère adoptive" pour les sinistrés, l'est-elle encore ? ». in *Les Temps Modernes*, 615-616/sept.- oct.-nov. 2001 ; également dans *L'intraduisible*, op. cit., p.128 sq.

³⁰ Voir mon expérience d'écolière dans « Faute de parler ma langue/ L'arménien qui me parle, que je ne parle pas » in « *Ouvrez-moi seulement les chemins d'Arménie* », op. cit., p. 147: « Arménienne de France, j'avais dû en 1938, comme tant d'enfants de déracinés de nos jours, avec mes quatre ans, mes nattes rousses tressées par maman et mes yeux noirs aux aguets, émissaires du père, franchir le seuil de l'école maternelle, 7 rue de la Jussienne, comme on peut bien à cet âge affronter un pays étranger, menaçant, dont on comprend seulement qu'il est l'unique territoire des jours à venir. Les sombres forêts où sont abandonnées les petites filles des contes débouchent parfois sur de jolies clairières: j'y trouvai ces fées bienveillantes quoique trop assurées, mes institutrices, et devins peu à peu celle qui ne put traduire aux siens, en arménien, aucun de ces affects déchirants ou radieux qui initient au monde, aucun travail de la pensée, aucune évasion de l'imaginaire ».

³¹ *Ouvrez-moi seulement les chemins d'Arménie* », op. cit.

³² *Ricordare per Dimenticare. Il genocidio armeno nel diario di un padre e nella memoria di una figlia*, Janine e Vahram Altounian, con un saggio di Manuela Fraire, Donzelli Editore, Saggine/107, 2007.

l'urgence », notion que Luba Jurgenson³³ définit, en tant que « premier livre comme une mémoire prothèse » selon l'expression de Primo Levi. Lorsqu'elle déclare :

« Il faut qu'une conversion s'opère pour que le survivant puisse prendre la parole, [...] l'oubli de l'expérience est la condition même du surgissement d'un texte »,

on peut considérer que c'est dans l'ouvrage collectif, « livre 2 », que Vahram Altounian, 90 ans après son « écrit 1 », a pu « prendre la parole » au sein d'un regroupement d'auditeurs, l'expression « au sein » devant être prise ici à la lettre puisque non seulement le *portage* de ces six chercheurs et amis accompagne, soutient son témoignage devant le monde mais sa traduction, version dans laquelle ce récit avait jusque là été publié, se double ici du facsimile de sa version originale.

Il me faut ici préciser que ce fut l'éditeur lui-même, en l'occurrence le regretté directeur des PUF, Michel Prigent récemment décédé, qui souhaita la reproduction vivante de ce témoignage à laquelle je n'aurais, moi, évidemment pas osé penser, que j'aurais encore moins osé réclamer dans une édition « universitaire » où le scripteur de ces terribles pages voisine avec les textes freudiens dont je suis cotructrice depuis 1970³⁴. Cette insertion du fac simile du manuscrit que je dois, encore une fois, à une initiative démocratique républicaine, figure métaphoriquement l'inclusion, dans le monde de l'Histoire, du corps de ceux qui furent exclus de ce monde.

Cette inclusion est aussi le fruit de l'injonction à « travailler », proférée par l'ancêtre et transmise jusqu'à sa petite fille qui lui rend ainsi hommage. Par sa présence sur fond de couleur sépia avec des pages aux bords abîmés par les ans, elle rend manifeste l'aboutissement tangible d'un « travail » d'exhumation qui aura duré trois générations.

³³ « L'expérience concentrationnaire », Entretien avec Luba Jurgenson, par Alexandre Prstojevic, site de Vox Poetica. Maître de conférences de littérature russe à la Sorbonne - Paris IV, romancière et traductrice, Luba Jurgenson est l'auteur de *L'expérience concentrationnaire, est-elle indicible?* publié aux Editions du Rocher.

³⁴ Les *Œuvres complètes de Freud/Psychanalyse* (Directeurs de la publication: André Bourguignon - Pierre Cotet, Directeur scientifique: Jean Laplanche) sont en cours de publication aux Presses Universitaires de France, 17 volumes ont paru depuis le premier en 1988 ; Cf. également : Janine Altounian, *L'écriture de Freud/ Traversée traumatique et traduction*, PUF/ bibliothèque de psychanalyse, 2003.